

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Rédiger des documents adéquats en fonction de son client et de la nature des travaux (ex : dépannage ou chantier classique), respecter la réglementation et avoir les bons réflexes face à un impayé ou litige.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Vos documents contractuels : mentions obligatoires.
- Libérez vous de votre responsabilité contractuelle.
- Couvrez-Vous : Responsabilité, garanties légales, assurances.
- Bâtissez votre argumentaire.
- Soyez l'artisan de votre réussite contre l'impayé : utilisez les bons outils.

**DATES DE FORMATION :**

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 28 Février | <input type="checkbox"/> 5 Juin |
| <input type="checkbox"/> 30 Septembre | <input type="checkbox"/> 25 Novembre |

Tarif : 320€ net

Durée : 1 jour / 7 heures.

Prise en charge par CONSTRUCTYS (salariés) et FAFCEA (TNS) nous consulter.

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

| Nom Prénom | N° de sécurité sociale | Date de naissance | Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint |
|------------|------------------------|-------------------|--|
| | | | |
| | | | |

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGMORELLI – Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE AFOLOR DE 145 EUROS POUR LES GÉRANTS NON SALARIÉS ET DE 320 EUROS POUR LES SALARIÉS.